

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 23 AVRIL 2012 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30 CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD

SONT PRÉSENTS : Monsieur le Maire William Steinberg, Madame la Conseillère Bonnie Feigenbaum, Messieurs les Conseillers Jack Edery, Leon Elfassy et Michael Goldwax, formant quorum sous la présidence du Maire Steinberg.

ABSENTS: Conseillers Abraham Gonshor et Harvey Shaffer

SONT AUSSI PRÉSENTS : M. Richard Sun, Directeur Général et M^e Nathalie Lauzière, Greffière, qui prend note des délibérations.

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

A 20h11 la Conseillère Bonnie Feigenbaum s'absente temporairement de l'assemblée et revient y assister à 20h14.

2012-106

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax, et résolu unanimement d'adopter l'ordre tel que présenté.

Adoptée

2012-107

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 727-10 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 727(ENSEIGNES)

AVIS DE MOTION est donné par le Conseiller Leon Elfassy qu'à une prochaine séance du Conseil, il y aura adoption du règlement n° 727-10 modifiant le règlement de zonage n° 727.

Tous les membres du conseil ont reçu copie du projet de règlement n° 727-10 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2012-108

ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT N° 727-10 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 727 (ENSEIGNES)

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu copie de projet de Règlement n° 727-10 modifiant le règlement de zonage No. 727 et déclarent l'avoir lu ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement no. 727-10 amendera le règlement de zonage no. 727 afin de modifier et/ou ajouter certaines catégories d'enseignes permises et définir les restrictions associées à l'affichage de ces enseignes au sein de la Ville de Hampstead;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 125 (2) de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil municipal de la Ville de Hampstead délègue à la Greffière de la Ville le pouvoir de fixer la date et l'heure de l'assemblée publique de consultation à venir;

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Jack Edery et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- D'adopter le projet de Règlement n° 727-10 intitulé : « Règlement modifiant le Règlement de zonage No. 727 (Enseignes) ».

Adoptée

2012-109

DEMANDE AUTORISANT LA DÉMOLITION D'UN BÂTIMENT EXISTANT AFIN DE PERMETTRE LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BÂTIMENT UNIFAMILIAL DETACHÉ AU 31, CHEMIN GRANVILLE LOT NO.: 2 089 083, ZONE RA-1 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775)

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale montrant des plans et élévations pour la démolition d'un bâtiment existant afin de permettre la construction d'un nouveau bâtiment unifamilial détaché au 31, Chemin Granville et soumis à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 16 avril 2012 soit **approuvé**. Les modifications sont conforme aux dispositions du Règlement de zonage numéro 727 et respectant partiellement les normes relatives au Règlement de Plan d'implantation et d'intégration architectural numéro 775 et à la recommandation du CCU à condition que la condition suivante soit remplie :
 - une réduction d'un (1) pied minimum des soffites doit être réalisée afin d'offrir de plus fortes lucarnes.

Adoptée

2012-110

OCTROI DU CONTRAT POUR L'ENTRETIEN ET LA RÉPARATION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE ET DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres publique pour l'entretien et la réparation du réseau d'éclairage et des installations électriques;

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des soumissions ouvertes le 4 avril 2012, celle de Litepro Électrique est la plus basse conforme au cahier des charges;

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum et UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE, le contrat pour l'entretien et la réparation du réseau d'éclairage et des installations électriques soit octroyé à l'entrepreneur ci-après et pour les coûts suivants :

LITEPRO ÉLECTRIQUE

Un électricien (taux temps régulier) :	59,95 \$ / heure
Un électricien et un apprenti (taux temps régulier) :	92,95 \$ / heure
Un électricien (taux de soir) :	68,50 \$ / heure
Un électricien et un apprenti (taux de soir) :	99,95 \$ / heure
Un électricien (taux nuits et fin semaines) :	115,00 \$ / heure

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

Un électricien et un apprenti: (taux nuits et fin semaines)	184,00 \$ / heure
Frais pour l'utilisation d'une nacelle :	25,00 \$ / heure
T.P.S. 5 %	Extra
T.V.Q. 9,5 %	Extra

Contrat valide pour la période du 24 avril 2012 au 30 avril 2013

Le certificat du trésorier No 12-16, daté du 5 avril 2012, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2012-111

OCTROI DU CONTRAT POUR LA RÉHABILITATION DE CONDUITES D'AQUEDUC PAR TECHNIQUE DE CHEMISAGE

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres publiques pour la réhabilitation de conduites d'aqueduc par technique de chemisage;

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des soumissions ouvertes le 4 avril 2012, celle de Sanexen Services Environnementaux Inc. est la plus basse conforme au cahier des charges;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Jack Edery et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE, le contrat pour la réhabilitation de conduits d'aqueduc par technique de chemisage; soit octroyé à l'entrepreneur ci-après et pour les coûts suivants :

SANEXEN SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC.

Réhabilitation de conduits d'aqueduc sur des sections des rues : Netherwood, Croissant Aldred, Place Harland, Holtham, Fleet, Wexford et Dufferin	684 205,00 \$
Travaux contingents (5%):	34 210,25 \$
T.P.S. 5%	35 920,76 \$
T.V.Q. 9.5%	<u>71 661,92 \$</u>
Total taxes incluses	825 997,93 \$

Et

Réhabilitation d'un conduit d'aqueduc sur une section du chemin Holly	47 750,00 \$
Travaux contingents (5%):	2 387,50 \$
T.P.S. 5%	2 506,88 \$
T.V.Q. 9.5%	<u>5 001,21 \$</u>
Total taxes incluses	57 645,59 \$

Grand total taxes incluses 883 643,52 \$

Le certificat du trésorier No 12-17, daté du 11 avril 2012, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2012-112

MANDAT À L'UMQ POUR L'ACHAT DE PNEUS

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Hampstead a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (l'UMQ) de former, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités, MRC ou régies inter municipales intéressées, un regroupement d'achats pour des achats regroupés de pneus ;

CONSIDÉRANT QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de produits en son nom ;

CONSIDÉRANT QUE les articles 29.9.2 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.2 du *Code municipal* permettent à l'UMQ de déléguer, par entente, une partie de l'exécution du processus contractuel au Centre de services partagés du Québec (CSPQ);

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Hampstead désire adhérer à ces achats regroupés pour se procurer les différents types de pneus identifiés dans une fiche technique d'inscription spécifique, et ce, dans les quantités nécessaires à ses activités;

CONSIDÉRANT QUE le Directeur des ressources matérielles et technologies informatiques, agira comme représentant de la Ville de Hampstead dans ce dossier,

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Leon Elfassy et UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la Ville de Hampstead confirme son adhésion au regroupement géré par l'UMQ pour l'achat des pneus pour la période du 1er août 2012 au le 31 juillet 2014;

QUE la Ville de Hampstead confie au CSPQ, par l'entremise de l'UMQ, le processus menant à l'adjudication de contrats d'achats regroupés des différents types de pneus nécessaires aux activités de la Ville;

QUE la Ville de Hampstead consent à ce que l'UMQ délègue au CSPQ, l'exécution de la présente entente;

QUE la Ville de Hampstead s'engage à compléter pour l'UMQ, dans les délais fixés, la lettre de demande d'adhésion et la fiche technique d'inscription transmise qui visent à connaître une estimation des quantités annuelles des divers types de pneus dont elle prévoit avoir besoin;

QUE la Ville de Hampstead estime ses besoins en pneus pour la durée du contrat de deux ans à environ 30 000.00 \$;

QUE la Ville de Hampstead s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé;

QUE la Ville de Hampstead reconnaît que, selon leur nouvelle politique administrative, le CSPQ percevra, directement auprès des fournisseurs adjudicataires, une redevance qui sera incluse ou indiquée dans les prix de vente des pneus.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2012-113

**APPROBATION DE LA LISTE DES EMPLOYÉS AUXILIAIRES POUR
LE DÉPARTEMENT DES SERVICES COMMUNAUTAIRES**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du rapport du Chef de section Loisirs et adultes 55+ daté du 16 avril 2012, en ce qui a trait à l'embauche des employés auxiliaires,

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le conseil municipal approuve l'embauche des employés auxiliaires avec les taux horaires tels que spécifiés dans la liste présentée par le Directeur des services communautaires.

Adoptée

2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

2012-114

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyée le Conseiller Michael Goldwax et résolu à l'unanimité de clore la séance.

Adoptée

(s) William Steinberg
Dr William Steinberg, Maire

(s) Nathalie Lauzière
M^c Nathalie Lauzière, Greffière